

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : **Hervé Challos**

<https://www.cadre21.org/membres/23ce5d54a9df73afdb02edff>

Date d'obtention : 2023-10-10 17:49:07



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

première étape ,utiliser l'aide mémoire afin d'être certain de ne pas oublier d'étapes ,ensuite utiliser la grille d'évaluation afin de guider la suite de mon intervention.

Déterminer si il s'agit bien de pornographie juvénile et si oui est ce un cas d'événement impulsif ou malveillant.

Et prévenir la police une fois la trousse sexto complétée

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de rencontrer toutes les personnes impliquées.

Il est important de se souvenir que la trousse sexto ne s'applique que dans une situation où un impact se fait ressentir à l'école.

On ne doit pas faire de grille d'évaluation avec l'instigateur.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Faire comprendre à la personne que nous n'avons pas besoin de voir les images.

Faire accepter à l'instigateur qu'il nous remette son cellulaire.